



Tarifs au 01/01/2024

PREMIER JOUR	PAR JOUR EN PLUS	WEEK-END	WEEK-END ÉTENDU	PAR HEURE
de 10h le matin à 9h le lendemain	hors week-end (1)	du sam. 10h au lun. 9h	du ven. 15h30 au lun. 9h	de 8h à 19h en semaine (2)

Formule 1 : ar/le Patio dans sa totalité					
association de Ploulec'h éligible (3)	145.17 €	72.59 €	217.76 €	—	—
autre usager de Ploulec'h (4) ou événement culturel ouvert au public (5)	236.58 €	118.29 €	354.87 €	378.53 €	—
usager extérieur (6)	750.86 €	375.43 €	1 126.28 €	1 201.37 €	—

Formule 2 : Grande Salle + Hall + Bar + Patio + Cuisine					
association de Ploulec'h éligible (3)	116.14 €	58.07 €	174.20 €	—	—
autre usager de Ploulec'h (4) ou événement culturel ouvert au public (5)	189.26 €	94.63 €	283.90 €	—	—
usager extérieur (6)	600.68 €	300.34 €	901.03 €	—	—

Formule 3 : Grande Salle + Hall + Bar + Patio					
association de Ploulec'h éligible (3)	101.62 €	50.81 €	152.43 €	—	73.50 €/h
autre usager de Ploulec'h (4) ou événement culturel ouvert au public (5)	165.61 €	82.80 €	248.41 €	—	73.50 €/h
usager extérieur (6)	525.60 €	262.80 €	788.40 €	—	73.50 €/h

Formule 4 : Petite Salle (7) + Cuisine					
association de Ploulec'h éligible (3)	87.10 €	43.55 €	130.65 €	—	—
autre usager de Ploulec'h (4) ou événement culturel ouvert au public (5)	141.95 €	70.97 €	212.92 €	—	—
usager extérieur (6)	375.43 €	187.71 €	563.14 €	—	—

Formule 5 : Petite Salle (7)					
association de Ploulec'h éligible (3)	43.55 €	21.78 €	65.33 €	—	31.50 €/h
autre usager de Ploulec'h (4) ou événement culturel ouvert au public (5)	70.97 €	35.49 €	106.46 €	—	31.50 €/h
usager extérieur (6)	225.26 €	112.63 €	337.88 €	—	31.50 €/h

Facturation dérogation horaire					
en cas de dérogation aux horaires ci-dessus :					
– dans la limite de 2h et sous réserve de possibilité technique ou de disponibilité du personnel communal					
– une majoration de 10% du montant de la location sera appliquée, avec un minimum de 10€ et dans la limite de 80€					

Par exception aux tarifs ci-dessus, la location est gratuite...					
avec une formule quelconque, pour :					
– une association de Ploulec'h éligible (3) pour une manifestation ouverte au public, une fois chaque année					
– une association de Ploulec'h éligible (3) pour son assemblée générale ordinaire annuelle (avec un éventuel moment festif pour ses membres)					
– une manifestation organisée par l'école de Ploulec'h ou au profit exclusif de l'école de Ploulec'h					
avec la formule 3 ou la formule 5 uniquement, pour :					
– une réunion publique organisée par un parti politique, un syndicat, un candidat à une élection politique ou un élu dans le cadre de son mandat					
– une cérémonie funéraire lorsque le défunt était domicilié à Ploulec'h ou qu'il est inhumé ou que ses cendres sont déposées ou dispersées à Ploulec'h					

Options complémentaires disponibles avec la Grande Salle	FORFAIT (8)
sonorisation, vidéo-projecteur, jeux de lumière (9)	50.00 €
scène escamotable (jusqu'à 20 m²) (9)	80.00 €
Options complémentaires disponibles avec la Petite Salle	FORFAIT (8)
sonorisation, vidéo-projecteur, vaisselle courante (9)	gratuit
Options complémentaires disponibles avec la Cuisine	FORFAIT (8)
vaisselle pour 100 personnes	80.00 €
vaisselle pour 200 personnes	160.00 €

Toute location est soumise à l'acceptation préalable du règlement intérieur de ar/le Patio.

Conditions financières		
taux d'acompte demandé à la signature d'un contrat de location	30 %	acompte systématiquement encaissé à la réservation
caution « dégradation des locaux et des équipements »	1 000.00 €	provision pour les frais de remise en état, y compris le ménage
caution « respect du voisinage »	1 000.00 €	non restituée en cas de défaillance dûment constatée

Coûts de remise en état	
intervention d'un agent municipal	50.00 €/h
remplacement d'un badge d'accès	10.00 €
remplacement de la vaisselle de la Cuisine ou de la Petite Salle	voir grille tarifaire
autres coûts	prix réel

- (1) tarif valable également du vendredi 15h30 au samedi 10h en complément d'une location le week-end attenant
- (2) Une réduction de 50 % est appliquée dès la première heure si 20 heures au moins sont réservées simultanément.
- (3) association éligible à la politique d'accompagnement de la vie associative locale (conformément aux critères figurant dans la délibération)
- (4) personne physique domiciliée à Ploulec'h / personne morale ayant un établissement à Ploulec'h ne répondant pas aux critères (3)
- (5) événement culturel ouvert au public organisé par un organisme à but non lucratif dont le siège social est sur le territoire de l'agglomération
- (6) personne physique non domiciliée à Ploulec'h / personne morale n'ayant pas d'établissement à Ploulec'h
- (7) L'entrée se fait par le hall si la grande salle n'est pas utilisée simultanément, ou par la porte latérale sinon.
- (8) valable pour toute la durée de la location associée
- (9) gratuit pour les associations de Ploulec'h (3), les événements culturels ouverts au public (5) et les bénéficiaires d'une location gratuite